

Les lettres d'actualité – Italie

Regards sur l'économie italienne

*La lettre économique et financière
19 octobre 2020*

EDITORIAL

Premier pays touché par l'épidémie, l'Italie a connu une reprise sensible au 3^{ème} trimestre, avec un rebond du PIB estimé à +12 %, tiré par l'industrie manufacturière. La production industrielle a progressé de plus de 34%, contre +20,7% en France, +10,5% en Allemagne et +21,7% en Espagne. Ceci doit beaucoup aux mesures de protection sur le lieu de travail qui ont permis une bonne reprise de l'activité. Les partenaires sociaux ont fixé par la négociation, avec le gouvernement, les règles de sécurité dans les entreprises, ensuite déclinées par secteur. Les régions ont également été associées pour définir les mesures dans les transports publics et les activités commerciales. La concertation a toujours prévalu, y compris pour la réouverture des lieux de culte. Les autorités portent avec constance le message du respect des gestes barrières et de responsabilité personnelle et collective. Rien ne serait pire pour l'économie italienne – qui en quelques mois a perdu plus de points de PIB que pendant la crise financière 2008-2013 et ajouté 100 Md€ de dette supplémentaire pour soutenir entreprises et ménages - que de retomber dans un second confinement. Malgré une situation meilleure des entreprises, en moyenne moins endettées que les concurrents européens, les risques d'une désagrégation du tissu entrepreneurial, d'une augmentation du chômage et d'un creusement des inégalités sociales et territoriales demeurent toutefois. L'Italie désormais est rejointe par la deuxième vague Covid. Des mesures pour limiter la circulation du virus sont prises et renforcées dans certaines régions. La hausse des contagions introduit une forte incertitude sur le rythme de la reprise économique au dernier trimestre 2020 et en 2021.

Laura TORREBRUNO

SOMMAIRE

Economie

- *Le Plan de relance pour l'Europe : une chance pour l'Italie de se moderniser*
- *Net rebond de l'économie au 3^{ème} trimestre, mais de fortes incertitudes planent sur le dernier trimestre*
- *Fixation des paramètres macroéconomiques pour la prochaine loi de finances (NADEF)*
- *L'UpB valide les prévisions de croissance du gouvernement*
- *Des prévisions de croissance plus prudentes de la Banque d'Italie et de la Confindustria*
- *Les exportations se maintiennent malgré le ralentissement mondial des échanges*
- *L'impact de la Covid-19 sur les ménages et les entreprises*

Finance

- *Bourse de Milan : Euronext en partenariat avec la Caisse des dépôts et des prêts italienne et Intesa Sanpaolo*
- *Les rendements des titres souverains à 10 et 30 ans ont atteint des niveaux historiquement bas*
- *Monte Paschi di Siena poursuit l'assainissement de son bilan et prépare sa privatisation*
- *La Banque d'Italie estime le secteur bancaire suffisamment solide pour résister à la crise*
- *405 Md€ d'encours de prêts bancaires ont bénéficié de moratoire et de garanties*

Politique économique

- *Convergences industrielles et plans de relance au cœur du déplacement du ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité, M. F. Riester*
- *L'assureur crédit public SACE séparé de la Caisse des dépôts et des prêts et rattaché à l'Etat*

Fonction publique

- *L'administration entame son processus de modernisation*

Surveillance numérique

- *L'application « Immuni » a dépassé le seuil d'efficacité fonctionnelle*

Le Plan de relance pour l'Europe, une chance pour l'Italie de se moderniser

L'Italie serait le premier bénéficiaire du Plan de relance pour l'Europe avec 209 Md€, soit 28% du total. Ces ressources seraient utilisées pour financer l'intégralité du plan national de relance et de résilience italien. Il doit permettre de relancer durablement une économie stagnante depuis plus de 20 ans, et traiter les déséquilibres structurels qui freinent le pays, et sur lesquels le gouvernement, la Commission, les institutions internationales (FMI, OCDE) s'accordent : sous-investissement, bureaucratie, faiblesse de la productivité, marché du travail, inégalités territoriales et sociales. Le soutien de l'Union à l'Italie, exprimé au Conseil européen du 21 juillet, représente une occasion sans précédent de moderniser la 3ème économie de la Zone euro.

L'été dernier, un travail préparatoire a été engagé avec les ministères et les collectivités territoriales, qui ont fait passer plus de 500 projets susceptibles d'être financés. Il a permis au président du Conseil d'annoncer, le 9 septembre, un accord sur des lignes directrices. Elles doivent permettre de sélectionner les projets et d'élaborer le Schéma du plan national, qui contiendra la description des projets d'investissements et de réformes retenus, avec une indication des ressources allouées.

Les cibles du plan sont d'accroître la croissance potentielle (jusqu'à +1,6%), les investissements publics (dépasser 3% du PIB) et le taux d'emploi (pour l'aligner sur la moyenne européenne de 73,2%). Le gouvernement a dégagé 6 grandes missions : digitalisation et compétitivité, infrastructures, révolution verte et numérique, éducation-formation-recherche, équité-inclusion sociale et territoriale, et santé. Chaque mission regroupe de clusters d'interventions, ensemble de projets homogènes. Ces missions sont elles-mêmes adossées à des 6 réformes structurelles qui seront mises en œuvre et soutiendront l'effectivité du plan. Il s'agit de réformes pour relancer les investissements, moderniser l'administration, accroître la recherche et développement, mettre en place un système fiscal plus simple, plus équitable et plus efficace, moderniser et réduire les temps de la justice, améliorer le fonctionnement du marché du travail. Le gouvernement a confirmé que 34% des ressources seront affectées au verdissement.

Le document d'actualisation des prévisions macroéconomiques en amont du budget (NADEF), précise que l'Italie entend employer les ressources selon un calendrier étendu (de 2021 à 2026). Le gouvernement privilégie l'emploi rapide des subventions, et l'étalement jusqu'en 2026 de l'utilisation des 106,7 Md€ de prêts. La prochaine étape est de lancer un dialogue informel avec la Commission. Le plan italien serait constitué in fine de la liste des projets retenus et de leurs modalités de mise en œuvre, et transmis à la Commission début janvier.

La Banque centrale comme la Confindustria ont souligné la nécessité de cibler les interventions sur les domaines les plus porteurs pour la croissance, et d'utiliser efficacement les ressources sur la période. A ces conditions, l'effet expansif du plan pourrait atteindre jusqu'à 3% du PIB d'ici 2025, selon la Banque d'Italie.

Marie-Céline FAVIER, Laura TORREBRUNO

Net rebond de l'économie au 3ème trimestre, mais de fortes incertitudes planent sur le dernier trimestre, dans l'hypothèse d'une hausse des contagions

L'économie italienne connaît un **rebond marqué au 3^{ème} trimestre**, que la Banque d'Italie chiffre à +13% du PIB (après -5,5% au 1^{er} trimestre et -13% au 2^{ème} trimestre). Selon l'ISTAT, la reprise a été soutenue par l'activité manufacturière qui a augmenté de +34,6% (par rapport au trimestre précédent) et dépassé son niveau d'avant-crise. L'Italie montre une résilience meilleure comparée à ses voisins européens.

Ce résultat était précédé par les récents **indicateurs de confiance des entreprises et dans une moindre mesure des ménages**. En août l'indice de production industrielle a affiché une hausse de +7,7%, soutenue par une croissance diffuse dans tous les secteurs d'activité (et proche du niveau d'août 2019). Sur le trimestre glissant mai-juillet de reprise de l'activité, la demande adressée à l'industrie progresse globalement de +14,8%, mais de +21,6% pour le seul marché domestique, tandis que la demande extérieure pointe un +5,9%. Les ventes de détail poursuivent leur redressement et enregistrent +11,2% en août, niveau qui est tiré par les achats de biens non alimentaires (+19,2%) stimulés par les soldes. L'indice des ventes reste néanmoins de 8,3%

inférieur à celui d'août 2019. Au 2^{ème} trimestre (dernières données disponibles), la consommation des ménages avait baissé de 11,5% en Italie (contre -12,6% dans l'UE) plus fortement que le revenu disponible (-de 5,8% en Italie et -3,3% dans l'UE) grâce aux mesures de soutien.

Actualisation des prévisions économiques 2020 -2021

Dans la NADEF, document pré-budgétaire d'actualisation du cadrage macroéconomique pour la période 2021-2023 qui intègre l'utilisation des ressources du plan Next Generation EU, **le gouvernement révisé ses prévisions et revoit la trajectoire de déficit et de dette**. Il estime que l'impact de la Covid sera plus important en 2020, en raison de la durée plus longue que prévue de confinement et de l'ampleur de la pandémie, et que le PIB devrait baisser à **-9 %** (+1 pp par rapport à sa prévisions antérieure). Le rebond serait plus significatif **+5,1% en 2021** (+0,4 pp par rapport à la précédente prévision et hors mesure de soutien), avant de ralentir à **+3% en 2022** puis **+1,8% en 2023**. La prévision repose sur la **distribution de vaccins à partir du 1^{er} trimestre 2021, et la mise à disposition de thérapies nouvelles et vaccins au milieu de l'année** qui permettraient de lever la plupart des restrictions. L'Italie ne retrouverait son niveau du PIB de fin 2019 qu'au 2^{ème} trimestre 2023. Sur le triennal, les moteurs de la croissance seraient une consommation des ménages plus robuste et les investissements publics et privés. Sur la période, le déficit de -10,8% en 2020, passerait successivement chaque année, à -7%, puis -4,7% et -3%, tandis que la dette publique atteindrait 158%, puis descendrait à 155,2%, 153,4% et 151,5%.

L'UpB valide les prévisions de croissance du gouvernement pour 2020-2021

L'UpB, équivalent du Haut Conseil pour les finances publiques, a validé le 12 octobre la **prévision gouvernementale de 2020 et 2021**. Il juge « plausible » une croissance du PIB de +6% en 2021. Celle-ci intègre un stimulus budgétaire de plus de 45 Md€ (endettement de 22,7 Md€, subventions européennes de 14 Md€ et prêts pour 10 Md€), dont l'impact sur la croissance est estimé à +0,6 pp. sur la croissance. L'UpB souligne néanmoins que cette prévision comporte des « *risques baissiers importants qui tendent à s'amplifier dans le temps* ».

Des prévisions de croissance plus prudentes de la Banque d'Italie et de la Confindustria

La **Banque d'Italie** sa prévision de croissance à -9,5% en 2020, mais l'évolution de la pandémie emporte un risque d'inertie de la demande impactant la confiance des ménages et des entreprises. En ce qui concerne 2021, la Banque observe que les subventions de l'UE augmentent le PIB de +0,6 pp en 2021, de +0,9 pp en 2022 et de 1,4 pp en 2023. L'impact sur les politiques publiques expansives est considéré comme « plausible », mais il dépendra également de la bonne allocation des ressources du plan de relance et de la rapidité et de l'efficacité de la mise en œuvre des projets. Pour la **Confindustria**, la contraction du PIB sera plus forte, à -10% en 2020, et la reprise sera partielle à 4,8% en 2021.

Les exportations se maintiennent, malgré le ralentissement des échanges mondiaux

La capacité d'adaptation de son tissu industriel et les mesures de soutien au secteur *export* et au *Made in Italy* du gouvernement ont sans doute contribué à la bonne tenue des exportations italiennes.

Depuis la fin du confinement, sur les 3 mois glissants mai-juillet, les exportations ont progressé de +4,4%, tandis que les importations ont baissé de -3,2%. En juillet, la hausse des exportations a continué de se renforcer à +5,7% : elle est attirée principalement par les marchés hors UE (+7,6%), et, en termes de produits, par les exportations de médicaments et l'automobile. Ce même mois, les importations ont progressé plus modérément de +4,8%. En données brutes, sur les 7 premiers mois de 2021, les exportations se sont repliées de -14% par rapport à la même période 2019, et les importations de -16,8%. Mais l'Italie enregistre un **solde commercial excédentaire de 32,7 Md€**. Malgré ces bons résultats, sur l'année la contribution de la demande extérieure à la croissance du PIB devrait être négative, en raison de la chute importante de l'activité touristique.

L'impact de la Covid-19 sur les ménages et les entreprises

Au 2^{ème} trimestre, les ménages ont conservé un comportement attentiste. La consommation a baissé de -11,5%, plus fortement que le revenu disponible qui s'établit à -5,8% (variation trimestrielle). La propension à épargner a augmenté de +5,3 point à 18,6%. La dynamique négative des prix conjuguée aux soutiens publics budgétaires a permis néanmoins de contenir la baisse du pouvoir d'achat à -5,6%. L'endettement des ménages a progressé pour atteindre 63% du revenu disponible (contre une moyenne en zone euro de 96%) et 43% du PIB (contre 60% dans la zone euro)

Dans les sociétés non financières, les profits ont baissé de -39% (après -41% au 1er trimestre), ainsi que la capacité d'autofinancement. L'endettement des entreprises est passé à 73% du PIB, mais demeure sous la moyenne de la zone euro. La proportion des entreprises en risque d'insolvabilité devrait augmenter, bien qu'atténuée par les mesures de soutiens (moratoires, prêts et garanties).

Considérant les incertitudes relatives à la situation sanitaire et économique, l'ampleur de la reprise des contagions, le temps nécessaire pour élaborer un vaccin, le gouverneur de la Banque d'Italie s'est dit préoccupé par la propension à l'épargne et le report de leurs achats et des investissements, qui sont déjà « encouragés » par un environnement d'inflation faible. Cette modification « *psychologique* » et persistante maintient à un niveau très bas la demande agrégée, qui à terme pourrait entraîner une diminution durable de la production, de l'emploi et donc des niveaux de revenus et de la consommation. Il estime que cette « *spirale négative* » pourrait être évitée par la poursuite d'une intervention budgétaire et monétaire conjointe.

FINANCE

Bourse de Milan : Euronext, en partenariat avec la Caisse des dépôts et des prêts italienne et Intesa Sanpaolo

Euronext rachètera au London Stock Exchange Group (LSEG) le groupe Borsa Italiana pour un montant de 4,325 Md€. Les groupes Deutsche Börse (DE) et SIX (CH) avaient également manifesté leur intérêt. L'opération prévoit l'entrée au capital de la Caisse des dépôts et des prêts italienne (Cdp) et d'Intesa Sanpaolo respectivement pour 7,3% et 1,3%. Le financement de l'acquisition sera assuré par une augmentation de capital (2,4 Md€ dont 700M€ réservés à Cdp et Intesa) d'une part, et la trésorerie (300 M€) et l'émission de dette nouvelle (1,8 Md€) par Euronext d'autre part.

La nouvelle entité rassemblera 1 800 sociétés cotées pour une capitalisation boursière cumulée estimée à 4,4 Md€. Elle devrait générer un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,3 Md€ (contre 680M€ pour Euronext), dont 29% et 23% respectivement réalisés en France et en Italie. Si sa performance restera inférieure à celle de Deutsche Börse (3 Md€) et de LSEG (3,8 Md€, post-fusion avec Refinitiv et la cession de la bourse de Milan), la nouvelle entité sera le leader européens des transactions actions avec une part de marché de 23% et un volume moyen d'échanges d'actions quotidien de 11,7 Md€).

Le ministre de l'économie et des finances, M. Gualtieri, a salué cette opération : elle contribuera d'une part à faciliter l'accès aux marchés des entreprises italiennes, et d'autre part à la diversification des activités d'Euronext en matière de gestion de plateforme de négociation d'obligations (MTS) et d'activités postmarché (acquisition d'un dépositaire central et chambre de compensation). Le ministre s'est félicité de l'indépendance de gestion accordée à Borsa Italia (son équipe de direction est maintenue) et le rôle qu'assurera l'Italie dans la gouvernance de la nouvelle entité, avec l'entrée de représentants de la Cdp et de Borsa Italia au conseil d'administration d'Euronext. Ce dernier présidera son conseil de surveillance. Enfin, la Consob, le régulateur italien des marchés financiers, rejoindra le collège des régulateurs d'Euronext.

Benoît LEMONNIER

Les rendements des titres souverains à 10 et 30 ans ont atteint des niveaux historiquement bas

Avec la poursuite de la politique monétaire assouplissante de la BCE, les initiatives de la Commission (émissions futures pour financer SURE et le Fonds de Relance et Résilience) et une forte demande étrangère, les rendements des Btp à 10 et 30 ans ont atteint le 13 octobre des niveaux historiquement bas, respectivement 0,65% et 1,49%. Le spread (différentiel de rendement des obligations souveraines italienne et allemande à 10 ans) a renoué avec le niveau pré-crise de l'été 2018 à 121,5 points.

Dans ce contexte favorable, l'émission de titres de 3, 7 et 30 ans - assortis de coupons initiaux de respectivement 0%, 0,95% et 2,45% - a suscité un fort intérêt des investisseurs, la demande excédant l'offre pour toutes les maturités : 3 ans (5,24 Md€ contre 3,75 Md€ offerts), 7 ans (3,95 Md€ contre 2,25 Md€) et 30 ans (2,13 Md€ contre 1,5 Md€). Cette forte demande a permis de porter les rendements bruts de ces titres respectivement à -0,14%, 0,34% et 1,48%. Au total, 194 Md€ de dette nouvelle sera émise en 2020, sur un total de 568 Md€ (montant qui comprend le remplacement des titres parvenant à maturité).

Monte Paschi di Siena poursuit l'assainissement de son bilan et prépare sa privatisation

Les assemblées générales extraordinaires de Mps et d'AMCO (société de gestion d'actifs du ministère de l'économie et des finances, spécialisée dans la gestion des crédits détériorés) ont début octobre approuvé le projet de cession d'un portefeuille de crédits détériorés (environ 8,1 Md€) détenu par la première au bénéfice de la seconde.

Cette opération, autorisée par la BCE le 27 août dernier, prévoit, en contrepartie de la cession du portefeuille de crédits non performants (NPL), l'acquisition par Mps de 10% des participations d'AMCO (sans droit de vote). Elle devrait être effectuée d'ici le 30 novembre 2020. En diminuant son capital social (1,13 Md€), l'opération permettra d'assainir le bilan de Mps et faciliter le désengagement de l'Etat de son actionnariat (68%), et renforcer son attractivité pour d'éventuels repreneurs. Un décret autorisant les participations de l'Etat au capital de Mps a été signé début septembre par le ministre de l'économie et des finances.

Malgré un bilan partiellement assaini, l'intérêt des investisseurs devrait être impacté par la persistance de risques juridiques, hérités de procédures civiles et pénales intentées contre la précédente direction, estimés à 10 Md€. Les candidats au rachat – le nom d'Unicredit est régulièrement évoqué, quoique systématiquement démenti – devraient conditionner toute intervention à la neutralisation de ces risques. Les principaux syndicats du secteur bancaire s'opposent à une cession hâtive susceptible de pénaliser les employés et le territoire, leur fédération encourage le gouvernement Italien à obtenir de la Commission européenne ou de la BCE un délai supplémentaire d'un an (jusqu'à fin 2022) pour finaliser sa stratégie de désengagement.

Le gouverneur de la Banque d'Italie estime le secteur bancaire suffisamment solide pour résister à la crise

Le gouverneur de la banque centrale juge efficaces les dispositifs déployés par les autorités en soutien des ménages et des entreprises (moratoires, prêts garantis etc.) qui ont permis aux banques de continuer à financer l'économie réelle et d'éviter un *credit crunch*. La stratégie d'assainissement et de consolidation des banques initiée depuis la précédente crise – et auquel a contribué le non-versement de dividendes au titre de l'année 2019 – devrait permettre au secteur de résister convenablement à « l'inévitable » augmentation des défauts.

Si le gouverneur s'est prononcé en faveur du maintien des règles relatives au provisionnement (*calendar provisioning*) des prêts non-performants (NPL) dans le bilan des banques, il est également favorable à la constitution d'entités nationales spécialisées dans la gestion des crédits détériorés (comme AMCO en Italie) qui puissent acquérir les NPL à une « valeur économique effective » qui pourrait être supérieure au prix de marché.

405 Md€ d'encours de prêts bancaires ont bénéficié de moratoires et de garanties

Selon les dernières données disponibles (2 octobre 2020), 2,7 millions de demandes de moratoires ont été adressées aux banques pour un montant total de **302 Md€**, provenant autant d'entreprises non-financières (43% des demandes, 197 Md€) que des ménages et des artisans (95 Md€). Seules 3% ont fait l'objet d'un rejet. De manière analogue (données au 13 octobre 2020), 1,15 million de demandes d'accès au fonds de garantie des PME (dispositifs déployés en réponse à la crise sanitaire) ont été reçues par son gestionnaire (MCC), pour un montant total de **90,3 Md€**. Plus de 81% des demandes concernent des requêtes de garantie intégrale (100%) pour des prêts inférieurs à 30 000€ qui totalisent 18,4 Md€. Enfin, **15,5 Md€** de garanties ont été octroyées par le fonds « Garanzia Italia » (géré par la SACE) à de grandes entreprises en 709 opérations. La moitié de ces garanties concerne 4 grandes opérations (dont FCA, Fincantieri et OVS).

POLITIQUE ECONOMIQUE

Convergences industrielles et plans de relance au cœur du déplacement du ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité, M. Franck Riester

Le ministre a rencontré son homologue, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères M. Manlio di Stefano, le patronat et des entreprises françaises et italiennes lors de sa visite en Italie les 8 et 9 octobre. Cette visite a permis de faire le point sur l'état de la coopération bilatérale et d'échanger sur les convergences industrielles. L'industrie navale, l'hydrogène et la santé sont identifiés comme des secteurs qui renforceront nos relations économiques. M. Riester a souligné l'intérêt, le moment venu, à coordonner certains projets concrets de nos plans nationaux respectifs dans quelques domaines d'intérêt commun.

La France et l'Italie sont l'un pour l'autre le 2^{ème} partenaire commercial. Portés par le dynamisme de nos exportations, les échanges commerciaux de 82 Md€ ont progressé en 2019 (+2,2%). L'Italie enregistre un excédent structurel dans ses échanges commerciaux avec son partenaire français. La France figure parmi les premiers investisseurs étrangers en Italie, avec un stock de 87,9 Md€ en 2019^e ; elle est aussi le premier pays d'accueil des investissements des entreprises italiennes à l'étranger.

Capucine LOUIS

L'assureur crédit public SACE devrait être séparé de la Caisse des dépôts et des prêts et rattaché à l'Etat

Le groupe SACE (assurance-crédit et financement des exportations) est détenu à 100% par la Caisse des dépôts et des prêts. Le décret-loi du 14 août 2020 (dit *decreto Agosto*) prévoit que les modalités du transfert de SACE d'un montant maximum de 4,5 Md€, seront déterminées par un décret du ministère de l'économie et des finances. Le sort de SIMEST (financement des exportations), détenue à 76% par SACE, doit encore être fixé. En 2012, la CDP avait pris le contrôle de la SACE pour 3,721 Md€ et de SIMEST pour 109 M€.

Le projet de cession fait suite à la réforme du modèle de couverture des risques entre l'Etat et SACE qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021. L'Etat interviendra pour couvrir directement, aux côtés de la SACE, les opérations d'assurance-crédit lorsqu'il n'existe pas d'offre de marché. Les risques seront assurés à 90% par l'Etat et à 10% par la SACE. Précédemment à la réforme, SACE assurait en propre la couverture de ces risques pour lesquels des ressources sont annuellement prévues par l'Etat afin d'accorder sa garantie.

FONCTION PUBLIQUE***L'administration entame le processus de modernisation***

Alors que l'Italie affiche un retard important en matière numérique par rapport à d'autres pays européens (en 2020 l'Italie se situe au 25^{ème} rang pour la transformation numérique de l'économie et de la société selon l'indice européen de la *Digital Economy and Society Index*) plusieurs solutions innovantes de modernisation ont été adoptées. Le plan « Italia 2025 », élaboré par le ministère de l'innovation technologique et de la numérisation en septembre 2019, propose une vingtaine d'actions allant du développement des infrastructures numériques à la création de pôles technologiques, de l'identité numérique à la promotion de programmes contre la fracture numérique. Ce plan a été inséré sur la plateforme « ParteciPa », mise en place par le Gouvernement et destinée aux processus de consultation et participation publique. Ces initiatives numériques (parmi lesquelles on peut citer carte d'identité numérique (CIE), le courriel certifié (pec), le système public d'identité numérique (Spid), l'application pour les smartphones « IO ») ont connu une plus ample diffusion générant une plus grande utilisation par les citoyens dans le cadre des mesures adoptées par le gouvernement pour faire face à la crise du coronavirus (notamment les décrets-loi « Cura Italia » du 17 mars 2020, « Rilancio » du 19/05/2020 et « Semplificazione » du 16/07/2020). En particulier, le décret-loi Simplification contient un paquet de mesures visant à accélérer la numérisation de l'administration et simplifier les procédures à la fois pour les citoyens et pour les entreprises, en améliorant l'efficacité et en diminuant la dépense publique. Pour citer un exemple, en juillet 2020 les économies réalisées grâce à l'utilisation du *pec* au cours de la période 2008-2019 ont atteint 2,2 Md€. Elles devraient atteindre 1,8 Md€ entre 2020 et 2022, selon les estimations de quelques principaux fournisseurs pour la validation numérique d'identité des personnes et des entreprises. D'ici le 28 février 2020, l'administration devra entamer le processus de transformation numérique pour favoriser l'accès aux services via l'application « IO », la seule application qui regroupera tous les services publics. Cette application, opérationnelle à l'échelle nationale depuis avril 2020, permettra de recevoir des informations, des certificats officiels, des notifications d'échéance des services publics ainsi que d'effectuer des paiements via « PagoPA », la plateforme numérique d'interconnexion pour les paiements électroniques. Par ailleurs, le gouvernement vise à rendre obligatoire pour chaque citoyen l'attribution d'une identité numérique, le « Spid » (opérationnelle depuis 2016), pour toute les démarches administratives de l'inscription aux concours publics jusqu'au paiement des impôts. Sa forte croissance récente (plus de 5,3 millions d'identités actives de janvier à septembre 2020, sur un total de plus de 11,6 millions) est liée en effet à l'augmentation du nombre des services accessibles via Spid mis en place par l'administration en raison de l'urgence sanitaire, tels que les primes pour l'achat de vélos et trottinettes et le bon vacances dans les localités italiennes. Une plateforme unique nationale des données devra assurer le partage des informations entre les divers services publics. Pour protéger l'autonomie technologique de l'Italie et garantir la sécurité des services numériques de l'administration, les *clouds* seront regroupés dans une infrastructure fiable, située en Italie. Tout retard des services publics dans ce processus de transformation numérique entraînera une évaluation négative des performances managériales.

D'autres mesures de modernisation sont à venir. Elles sont prioritaires dans le futur Plan de Relance et de Résilience italien : la digitalisation et l'innovation sont parmi les lignes directrice annoncées pour l'administration et les infrastructures numériques.

Federica MERCANTI

SURVEILLANCE NUMERIQUE**L'application « Immuni » a dépassé le seuil d'efficacité fonctionnelle**

L'application de traçage *Immuni* poursuit sa forte croissance et atteint plus de 8,9 millions de téléchargements, soit 16% de la population entre 14 et 75 ans qui possède un smartphone. Elle dépasse le seuil minimal de 15% nécessaire à garantir le fonctionnement complet du système de traçage, comme identifié par l'Université d'Oxford. A ce stade, 567 usagers relevés positifs au coronavirus ont permis d'envoyer 10.060 notifications pour avertir les personnes qui sont entrées en contact avec elles (données en date du 17 octobre 2020). La hausse exponentielle des cas de coronavirus diagnostiqués ces dernières semaines a provoqué un bond de téléchargements, le gouvernement ayant incité l'usage de cette application par de différentes campagnes de sensibilisation promues à la télévision (par des messages lancés par des personnages du spectacle), à la radio et sur le web (depuis août, *Immuni* a également une page sur Facebook, Twitter et Instagram). Par ailleurs, *Immuni est prête à échanger des informations avec les applications homologues de certains pays européens (l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande sont les pays pionniers de l'expérimentation) grâce à l'interopérabilité permettant l'harmonisation des traçages au sein des pays européens (à ce stade, 15 pays ont adhéré au projet) qui ont choisi le système décentralisé. Les usagers, quel que soit le territoire national où se trouvent au sein de l'Europe, pourront ainsi recevoir une alerte.*

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Photo en première page : © Editions internationales du Patrimoine

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr). ©

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome
Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Vincent Guïtton

Adresse : Piazza Farnese 48
ROME 00186
ITALIE

Redigé par : Marie-Céline Favier, Benoît Lemonnier,
Capucine Louis et Federica Mercanti
Coordonnée par : Federica Mercanti
Revue par : Laura Torrebruno

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE

et

Service économique
régional